

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1057 portant expulsion du territoire de Abdulkader Houssein

n° 1057

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 10 du 01/10/1950

Date de publication
21 octobre 1950

Date du numéro
1 octobre 1950

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable au territoire par décret du 18 juin 1884

Vu décret, du 2 février 10.352 sur les conditions d'admission des étrangers à la Côte française des Somnlis et dépendances, promulgué par arrêté du 9 avril 1935

Vu le jugement rendu -par le tribunal correctionnel de Djibouti, en- date du 18 septembre 1950, condamnant le nommé Abdulkader Hoiissein à deux ans de prison, avec sursis,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est expulsé de la Côte française des Somalis et dépendances le nommé Abdullcader Houssein, de nationalité-éthiopienne, né vers 1917 à Addis-Abéba, de feu Houssein Hadji Moussa et de feu Aïcha Ahmed. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, N. SAVJOTJL.